

Foire aux questions – cultures fourragères 2012

8 août 2012

1. Quand les indemnités d'Assurance-production seront-elles payées?

Après la période de cueillette des données pluviométriques, Agricorp envoie un rapport sur les précipitations aux producteurs. Le rapport décrit en détail les demandes d'indemnisation applicables, qui sont basées sur le montant de couverture et l'option de garantie choisis. Si une indemnité est versée, un chèque sera joint au rapport. Les rapports de précipitations excessives et les paiements d'indemnisation seront postés à la mi-août et les rapports sur le manque de précipitations et les paiements d'indemnisation seront postés à la mi-septembre. Les producteurs n'ont pas à communiquer avec Agricorp pour faire une demande d'indemnisation.

2. Comment ma couverture Agri-stabilité peut-elle m'aider?

Agri-stabilité couvre les baisses de marge de plus de 15 p. 100 qui sont causées par les pertes de production, les conditions du marché et/ou l'augmentation des coûts, y compris les baisses de marge causées par les conditions météorologiques défavorables. Les agriculteurs se trouvant des régions frappées de sécheresse visées par règlement qui sont contraints de vendre des animaux reproducteurs à cause de la pénurie de foin et de fourrage seront protégés contre les baisses de leur marge de référence. Pour plus d'information sur Agri-stabilité, consultez le document d'information intitulé *Agri-stabilité en langage clair* (<http://www.agricorp.com/fr-ca/Programs/AgriStability/Pages/Publications.aspx>).

3. Quand connaissons-nous les données pluviométriques finales?

Les données pluviométriques pour les mois de mai à août sont publiées tous les mois sur le site [www.agricorp.com](http://www.agricorp.com/fr-ca/programs/productioninsurance/foragerainfall/Pages/RainfallData.aspx) (<http://www.agricorp.com/fr-ca/programs/productioninsurance/foragerainfall/Pages/RainfallData.aspx>).

4. Quand un expert en sinistres peut-il venir inspecter mes cultures?

Les experts en sinistres ne procèdent à l'inspection des cultures en réponse à une demande d'indemnisation parce que les paiements sont basés sur les données pluviométriques. Ils peuvent examiner vos cultures en vue de déterminer leur valeur lorsque vous adhérez à une nouvelle couverture ou lorsque vous désirez apporter des modifications à votre couverture actuelle.

5. Que se passe-t-il s'il y a beaucoup de pluie pendant une journée de ma période de précipitations et que cette pluie a une incidence sur ma demande d'indemnisation ou annule celle-ci, mais que cette pluie n'aide pas ma culture?

Tout en reconnaissant qu'il existe une limite au bienfait d'une augmentation des précipitations en un jour, le plafond de pluviosité quotidienne est de 50 millimètres.

6. Pourquoi la couverture ne s'applique-t-elle qu'aux précipitations?

Agricorp, le MAAARO et les groupes de l'industrie collaborent pour élaborer un programme simple dont les coûts de prestation sont peu élevés. Les couvertures d'assurance pour les cultures fourragères représentent un défi à l'échelle mondiale, parce que les dommages et la valeur des cultures sont difficiles à évaluer sans avoir de processus qui sont plus onéreux par rapport à la valeur des cultures. Les produits dérivés pour les précipitations constituent une approche largement acceptée pour assurer une protection contre le risque le plus important et pour assurer que les producteurs reçoivent des paiements en temps opportun lorsqu'ils en ont besoin.

7. Comment savons-nous que les données pluviométriques sont précises?

Les données pluviométriques sont recueillies par le *Weather Innovations Network*, un service météorologique qui utilise un réseau de 350 lieux de mesure de la pluviosité en Ontario. Les producteurs peuvent choisir l'emplacement de leur lieu de mesure de la pluviosité dans leur région pour s'assurer que les données pluviométriques utilisées correspondent le plus possible à la configuration des pluies pour leur exploitation agricole.